

- ÉDITION 2021 -

Cette note faite suite à la rencontre des opérateurs économiques de la filière volailles bio des Pays de la Loire le 9 juillet 2021.

ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR BIO - Données 2020-2021

DONNÉES NATIONALES

Production un ralentissement de la croissance qui se confirme en 2020

DONNÉES 2020 (SOURCE : SYNALAF)

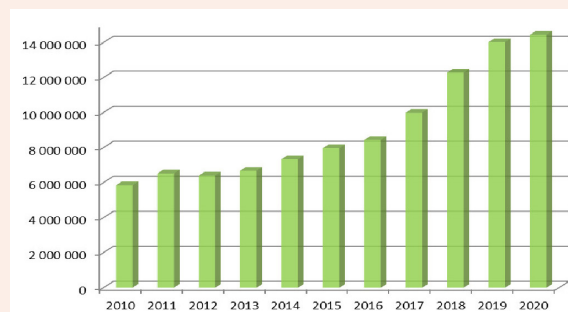
- ▶ 1026 exploitations de poulets biologiques (-2%/2019, en raison d'arrêt de petites exploitations)
- ▶ 15,1 millions de volailles bio ont été élevées en 2020 dont :
 - 96 % de poulets (+4 % vs 2019)
 - 235 000 dindes (+6 % vs 2019)
 - 150 000 pintades (-8 % vs 2019)
 - 126 000 canards (-25% vs 2019)
 - 50 000 volailles festives (-3 % vs 2019)
- ▶ la volaille de chair bio (certifiée + conversion) représente 9 % de la production totale (selon Agence Bio)

DONNÉES 2021 (1ER SEMESTRE) - SOURCE : SYNALAF, 2021

- ▶ Hausse de 5% dans les mises en place de poulets bio, constatée fin juin 2021
- ▶ Estimation des mises en place de volailles bio en filières organisées (cumul 2 premiers trimestres 2021-24 semaines) :

TYPE DE PRODUCTION	CUMUL 6 PREMIERS MOIS DE 2021	ÉVOLUTION PAR RAPPORT AUX 6 PREMIERS MOIS DE 2020	ÉVOLUTION PAR RAPPORT AUX 6 PREMIERS MOIS DE 2019
Poulet	6 714 454	5%	3%
Pintade	60 493	14%	-9%
Canard	65 857	38%	-5%
Dinde de découpe	118 380	1%	18%
Volailles festives	3 460		
Total volaille à rôtir	6 962 644	6%	3%

ÉVOLUTION DES MISES EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES EN FILIÈRES ORGANISÉES EN FRANCE -2020



SOURCE : SYNALAF, 2021



Marché de la volaille bio : des ventes stables en 2020

DONNÉES 2020 (SOURCE : SYNALAF)

- ▶ Sur l'ensemble des circuits de distribution, le marché de volailles bio représente un CA de 308 millions d'euros en 2020 (+ 9 % vs 2019)
- ▶ La vente directe de volailles bio a représenté environ 19 % des achats des ménages en valeur en 2020 (selon Agence Bio/ ANDi).
- ▶ En 2020, les volailles bio atteignent 6% du marché global. Elles représentent 14 % des achats de poulet PAC et 4% des découpes poulet.
- ▶ La GMS reste le circuit privilégié pour les achats de poulet avec 55% (PAC, -5pts vs 2019) et 69% (découpe) des parts de marché

Des exportations à la hausse en 2020

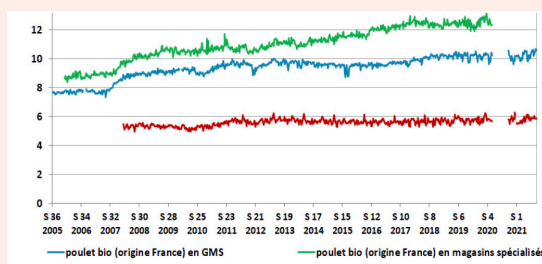
- ▶ 1 291 tonnes de volailles bio exportées en 2020 (+ 15 %/2019), soit moins de 10 % de la production nationale française
- ▶ 3/4 des volailles bio exportées sont des poulets
- ▶ Les possibilités d'export sont freinées par des avantages comparatifs limités (dont l'essor du bio dans certains pays destinataires et montée du "locavorisme" en UE).

RÉPARTITION DES ACHATS DE POULETS BIO SELON LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION - 2020



SOURCE : SYNALAF - ITAVI D'APRÈS KANTAR WORLDSCAN, 2021

ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DU POULET PAC BIO EN GMS ET MAGASINS SPÉCIALISÉS BIO DEPUIS 2005



SOURCE : AGENCE BIO ET FAM, 2021

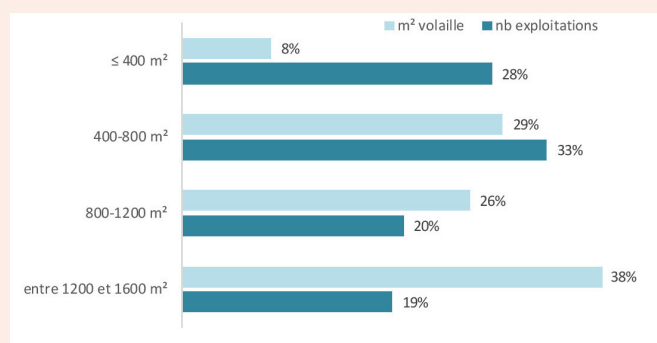
DONNÉES RÉGIONALES

- Mises en place de Volaille de chair (VC) bio : 230 620 m², + 9% en 2020 (vs 2019)
- 279 élevages de VC en Pays de La Loire - 30 nouveaux élevages en 2020 (de taille moyenne de 700 m²)
- 4,5 % des m² de VC de la région conduits en bio
- 39% des éleveurs commercialisent en circuits courts, ce qui représente 9% des volumes vendus
- Elevage moyen : 850 m² - 1/3 des élevages de VC bio ont entre 400 et 800 m²

LES VENTES DANS LES GMS LIGÉRIENNES EN 2020 (SOURCE ORAB-PDL)

- Volaille de chair bio : **hausse des ventes de 4,2 % en volume et 10,8 % en valeur par rapport à 2019 (total ventes : 609 499 €)**

RÉPARTITION DES ÉLEVAGES DE VOLAILLES DE CHAIR SELON LEUR TAILLE



SOURCE : ORAB PAYS DE LA LOIRE, 2021

ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE ŒUFS BIO - Données 2020-2021

DONNÉES NATIONALES

Une production d'œufs bio toujours à la hausse, un cheptel de pondeuses bio qui se stabilise

DONNÉES 2020 (SOURCE : SYNALAF)

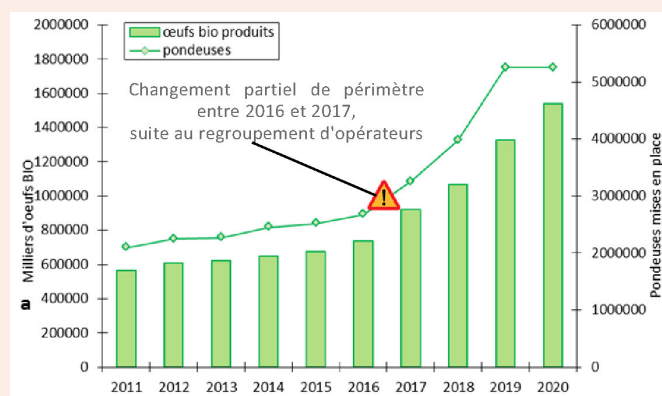
- 2 434 exploitations en 2020, + 7 % vs 2019
- 5,2 millions de pondeuses bio mises en place en 2020 (stabilité par rapport à 2019)
- 18,4 % du cheptel national de poules pondeuses est conduit en bio
- 1,5 milliards d'œufs bio produits (+ 16 %/2019)
- Utilisation industrielle d'œufs bio : environ 4 700 tonnes équivalent œufs en 2020 (+ 3%/2019) (Agence Bio – ANDI).

DONNÉES 2021 (1^{ER} SEMESTRE)

- Stabilisation des effectifs de poules pondeuses bio
- Légère hausse des œufs bio produits au 1^{er} semestre 2021 (+1%/ au 1er semestre 2020)

	ÉVOLUTION T1 2021/2020	ÉVOLUTION T2 2021/2020	ÉVOLUTION S1 2021/2020
Pondeuses mises en place	- 8%	+ 8%	0%
Œufs bio produits	- 1%	- 1%	- 1%

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ŒUFS BIO EN FILIÈRES ORGANISÉES



SOURCE : SYNALAF



Le marché des œufs bio : des ventes qui s'équilibrent avec la production

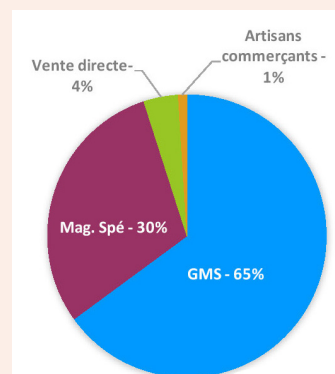
DONNÉES 2020 (SOURCE : SYNALAF)

- Achats d'œufs bio en GMS : 6,4 milliards d'œufs
- En 2020 : un marché estimé à 630 millions d'euros (+14% vs 2019) dont 65% s'opèrent en GMS
- Dans les achats des ménages en 2020, le segment œufs bio représente 15% des achats d'œufs en volume et 24% en valeur.
- Si les ventes d'œufs bio en GMS ont davantage progressé (en raison notamment de la hausse de consommation des ménages durant le confinement) que d'autres segments (dont label rouge), le prix s'est dégradé en 2020 (-1,2% vs 2019)

	ÉVOLUTION 2020/2019 EN VOLUME (EN%)	ÉVOLUTION 2020/2019 EN PRIX (EN%)
Total œuf dont	+10,0	+1,2
STANDARD	- 12,7	-3,0
SOL	+116,8	-3,7
LABEL ROUGE	-8,4	-0,6
AUTRES PA	-15,9	-0,4
BIO	-15,7	-1,2

(0,36€/œuf)

RÉPARTITION DES VENTES D'ŒUFS BIO PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION - 2020

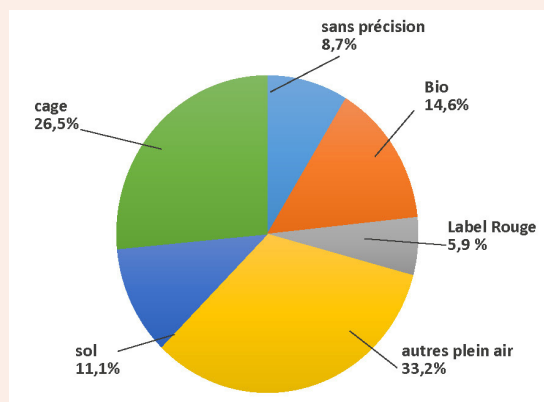


SOURCE : AGENCE BIO ET ANDI, 2021

DONNÉES 2021

- ▶ Recul des achats d'œufs bio par les ménages au cours du premier semestre 2021 : -7,5% par rapport à la même période de 2020 (selon le worldpanel Kantar), essentiellement lié au premier confinement.
- ▶ En GMS, les ventes d'œufs bio ont reculé de 3,8 % en volume et de 5,9 % en valeur au premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020.
- ▶ Les œufs bio ont représenté 20,7 % des ventes d'œufs en volume dans ce circuit au premier semestre 2021 et 32,5 % en valeur.
- ▶ Les prix : Le prix moyen de la boîte de 6 œufs bio en GMS sur le premier semestre 2021 a été de 1,89 € (contre 2,41 € en magasin spécialisé). Selon le Kantar worldpanel, le cumul du prix des œufs Bio sur le 1^{er} semestre 2021 est en baisse de 1,2 % par rapport à la même période en 2020.

RÉPARTITION DES ACHATS D'ŒUFS PAR LES MÉNAGES EN VOLUME AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021



SOURCE : FAM//KANTAR WORLDSPANEL

DONNÉES RÉGIONALES

Une production d'œufs bio toujours à la hausse, un cheptel de poudeuses bio qui se stabilise

DONNÉES 2020 (SOURCE : SYNALAF)

La production en 2020

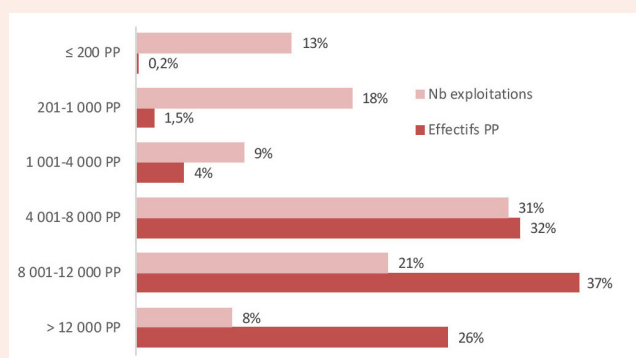
- ▶ 1692 000 poules poudeuses (PP) bio en 2020 : + 13% vs 2019
- ▶ 290 élevages de PP bio, 33 % du cheptel de PP de la région
- ▶ 46 nouveaux élevages en 2020 - taille moyenne des élevages : 5200 PP
- ▶ Des élevages contrastés : 40% de petits élevages (<4000 PP), 52% d'élevages moyens (cheptel entre 4000 et 12 000 PP) et 8% d'élevages à 12 000 PP

Les ventes dans les GMS ligériennes en 2020

- ▶ Œufs bio : hausse des ventes de 8,2 % en volume et 9,1% en valeur par rapport à 2019

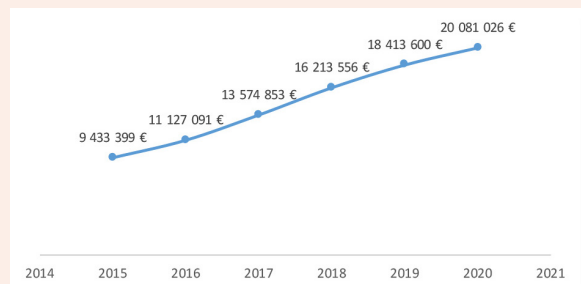


RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN PP PAR SYSTÈME D'ÉLEVAGE



SOURCE : ORAB-PDL

ÉVOLUTION DES VENTES EN PDL (HYPER ET SUPERMARCHÉS) EN 2020



Source : ORAB-PDL

RÈGLEMENTATION BIO - DERNIÈRES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT N° 848/2022(1)

EXIGENCES APPLICABLES AUX VOLAILLES BIO DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022

Origine des animaux privilégiant poussins et poulettes bio

- ▶ Les poulettes prêtes-à-pondre doivent être biologiques
- ▶ Exception : les poussins de moins de 3 jours → fin de la dérogation au 31/12/2035
- ▶ Création d'une base de donnée (BDD) pour gérer la disponibilité d'animaux biologiques* → www.fibl.org

*Utilisation d'animaux non bio lorsque la BDD révèle que les besoins qualitatifs ou quantitatifs de l'agriculteur -en ce qui concerne les volailles bio- ne sont pas satisfaits

Alimentation biologique des animaux renforcée

- ▶ Évolution du seuil d'autonomie alimentaire → Lien au sol : 30% (au lieu 20%) de l'alimentation exploitation ou autres opérateurs bio de la région

- ▶ **Suppression de la dérogation de 5% de matières agricoles non bio** → dérogation prolongée pour les jeunes animaux (moins de 18 semaines) en 2026
- ▶ **Alimentation en conversion** : Maximum 25 % de C2 (ou de C1+C2) dans la formulation (au lieu de 30%)
- ▶ **Levures** → désormais comptabilisée comme matière première biologique (sort des 5% de matière première agricole non bio).

Bien-être animal renforcé

- ▶ Epoutage du bec toujours possible au cours des trois premiers jours de vie
- ▶ Accès plein air à tous les stades physiologiques dès que les conditions le permettent
- ▶ Adaptation des poulaillers

(1) Ces informations viennent compléter le tour d'horizon des exigences du nouveau règlement 848/2018- paru dans la fiche filière volaille et œufs bio de 2020

Poulaillers : des mises aux normes à prévoir

AMÉNAGEMENT DES POULLAILLERS

- ▶ Accès continu aux espaces de plein air
- ▶ Vérandas/jardins d'hiver possibles et végétalisation obligatoire des espaces de plein air
- ▶ Perchoir ou plateforme de repos surélevée
- ▶ Possibilité d'étages dans les poulaillers

DÉLAIS DE MISE AUX NORMES DES POULLAILLERS

- ▶ 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2022
- ▶ Pour tous les poulaillers construits avant le 1^{er} janvier 2022

Produits de nettoyage et de désinfection

- ▶ Attente d'annexes fin 2021
- ▶ A priori, peu de modifications



ENJEUX DE LA FILIÈRE

▶ Production

- ▶ Autonomie alimentaire
- ▶ Alimentation protéique 100% France. Un travail renforcé sur la production de céréales et oléoprotéagineux locaux
- ▶ Impact de la grippe aviaire sur les élevages (claustration et retraits de lots à l'abattage)
- ▶ Risque de déconversions d'élevages si l'offre est trop forte sur le marché, besoin d'une gestion des volumes

▶ Marché

- ▶ Un marché mature qui doit continuer à progresser pour absorber l'offre d'œufs ou de volaille de chair bio. Besoin de trouver un équilibre offre/demande
- ▶ La loi Egalim qui oblige à l'introduction de 20% de produits bio en RHD peut constituer une opportunité de développement de la production

▶ Réglementation

- ▶ Poids des investissements sur les coûts de production pour la mise en conformité avec le nouveau règlement
La hausse des coûts de revient - dont celui de l'alimentation animale- risque de se répercuter sur le prix de vente au consommateur, auquel cas, il est à craindre une baisse des achats
- ▶ Si le nouveau règlement bio semble apporter une plus-value sur le bien-être animal, il reste à la valoriser sur le plan commercial
- ▶ Renforcer la crédibilité du bio vis à vis des services rendus à la société (CO2, biodiversité, origine des matières premières, ...)

LES ACTEURS EN PAYS DE LA LOIRE

STRUCTURE	CONTACTS	MAILS
ARRIVE /Maître Coq	Antoine Mariot	antoine.mariot@arrive.fr
Bodin	Véronique Piton	vpitondregoire@terrena.fr
CAFEL	Pascal Vaugarny	Pascal.VAUGARNY@loue.fr
CVB-Unebio	Florent Nouet	florent.nouet@unebio.fr
Duc de Mayenne	Jean-Luc Ruault	jy.ruault@ducdemayenne.fr
L'œuf /Sacofel	Christophe Beriard	christophe.beriard@loeuf.fr
Norea/Terrena	Bertrand Roussel	broussel@terrena.fr
Volaille Bio de L'Ouest	Florent Nouet	accueil@coopvbo.fr
Volino/CAVAC	Alban Le Mao	a.le-mao@cavac.fr



INTERBIO des Pays de la Loire

Association à vocation régionale et interprofessionnelle qui regroupe et fédère les acteurs de la filière bio, du champ à l'assiette : Producteurs, Transformateurs, Distributeurs, Consommateurs, Fournisseurs de Biens et services, Chambres consulaires. Ses missions s'articulent autour de 2 axes : le développement du marché bio régional et la communication auprès des professionnels et des consommateurs.



Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
contact@interbio-paysdelaloire.fr

www.interbio-paysdelaloire.fr



CAB Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire

Association qui accompagne le développement de la bio en Pays de la Loire, dans le respect des producteurs et des valeurs de la bio. Nos objectifs : intégrer la bio dans les politiques publiques, développer de l'appui technique, développer des filières équitables, avec implication des producteurs. La CAB fédère les cinq groupements départementaux : GAB 44, GABBAnjou, CIVAM Bio 53, GAB 72 et GAB 85 (Membre de la FNAB).



Pôle Régional Bio - 9 rue André Brouard
CS 70510 - 49105 ANGERS Cedex 02
cab.productions@biopaysdelaloire.fr

www.biopaysdelaloire.fr